

Règlement particulier « Soir de matchs » Enabad Saison 2025/2026

Dans ce présent règlement, le genre masculin est utilisé comme générique pour désigner des personnes, dans le seul but de ne pas alourdir le texte. Les termes employés pour désigner des personnes ont, dès lors, à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

1) Définition et objet

Soir de matchs est une compétition individuelle organisée sous la forme d'une rencontre promobad selon le sens défini par la FFBad, au sein de l'Entente Nord Alsace Badminton (Enabad).

L'Enabad un club affilié à la FFBad, réunissant 4 sections, Brumath, Bischwiller, Soultz-sous-Forêts et Hoerd.

L'objet est la réunion de jeunes joueurs dans un format court de compétition qui a pour but principal de faire découvrir et de développer la compétition chez les jeunes membres de l'entente.

2) Organisation

La compétition se déroulera environ une fois par mois, dans un gymnase à disposition d'une des sections de l'Enabad. Les dirigeants hôtes prépareront l'accueil des joueurs et les tableaux de la compétition. Ces dirigeants pourront utiliser la plateforme Badnet pour confectionner les tableaux et pour le déroulement de la compétition.

3) Critères de participation

Seuls les joueurs licenciés à l'Enabad de la saison en cours pourront participer.

A titre exceptionnel, des joueurs licenciés dans un autre club pourront participer, mais les joueurs de l'Enabad resteront prioritaires.

La compétition est ouverte aux jeunes classés R, D, P et NC, ainsi qu'aux seniors uniquement sur invitation.

4) Modalités d'inscription

La date limite d'inscription est fixée au jour de la compétition, 1 heure avant le début des rencontres.

Le joueur devra être licencié le lundi, à 8h, la semaine de la compétition.

Les droits d'inscription sont fixés par l'hôte, mais devront être dans la fourchette de 0€ à 5€ par joueur, quels que soient le nombre de matchs joués.

L'Enabad proposera un remboursement en cas d'absence valable.

5) Confection des tableaux

Les tableaux seront confectionnés juste avant la compétition, au dernier moment, afin que les jeunes puissent s'inscrire jusqu'à une heure avant la compétition.

Les disciplines proposées seront le simple ou le double, selon les soirs.

En cas d'absence non prévu d'un joueur, l'organisation peut remplacer ce joueur si elle dispose d'un remplaçant.

6) Déroulement

Les soirs de matchs se dérouleront durant un créneau de la section hôte. L'organisation pourra proposer aux joueurs de terminer un match lors d'un autre créneau, s'ils venaient à manquer de temps durant le créneau prévu.

7) Convocations

Tous les joueurs seront convoqués 15 minutes avant le début du créneau sur lequel se déroule la compétition. Un joueur non présent à l'heure du début de son premier match sera déclaré perdant. S'il venait à être présent pour les autres matchs, il sera autorisé à participer.

8) Scoring et gestion de la compétition

La gestion de la compétition se fera, dans la mesure du possible, par Badnet.

Les matchs se joueront généralement au meilleur des 3 sets de 15 points selon les règles officielles du badminton.

L'organisateur pourra éventuellement proposer des matchs au temps.

L'organisateur pourra également changer la hauteur du filet et/ou les limites des terrains.

9) Volants

Le volant officiel est le Forza S5000. Les volants seront fournis par l'organisation.

10) Conseils aux joueurs

L'organisation se réserve le droit d'autoriser ou non le conseil des joueurs, selon les soirs de matchs, mais dans tous les cas, l'autorisation ou l'interdiction du conseil restera en vigueur durant la même soirée et s'appliquera à tous les joueurs.

11) Accompagnement des joueurs mineurs

En application de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs, chaque joueur mineur participant doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu de l'organisation et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale.

Dans le cas d'une blessure ou d'une maladie survenant pendant un match pour un joueur mineur, l'adulte responsable doit pouvoir, à la demande de l'organisation, intervenir sur le terrain et être en mesure de prendre, le cas échéant, la décision de l'abandon du joueur lors d'un match. Une trousse de secours peut être mise à disposition de l'adulte responsable, sur demande auprès de l'organisation.

12) Officiels techniques

Tous les matchs du Promobad Jeunes se font sans juge-arbitre et en auto-arbitrage. L'organisation peut mettre à disposition des joueurs de personnes dédiées à l'aide au comptage des points. Ces personnes préposées au comptage des points ne seront pas considérées comme des arbitres.

L'Enabad ayant une volonté pédagogique forte dans l'apprentissage de la compétition, nous recommandons la bienveillance et la bonne conduite de toutes les personnes sur les lieux de la compétition.